



Jolly Atagoyuk, graveur, travaille au pochoir dans l'atelier d'imprimerie de Pangnirtung (Uqurmiut)
angela.gzowski/uphere magazine

Table des matières

Message de la présidente	5
Gouvernance et gestion	6
Conseil d'administration	7
Données financières du bureau central	8
Création d'emplois	9
Nos actions concrètes	10
Les industries culturelles du Nunavut	
Promotion de nos créateurs et recherche de nouveaux marchés	
Des boucles d'oreilles pour tous les goûts	
Les suites Tukumaaq	
Un débarquement de flétan noir pêché sur le littoral	
La récolte commerciale de l'omble chevalier à Qikiqtarjuaq	
Les filles de KFL	
Récoltes par grands froids	
Ateliers de sculpture en prévision de la Biennale de Venise en architecture	
Sommaires opérationnels des filiales	15
Kiluk Ltd.	
Jessie Oonark Ltd.	
Ivalu Ltd.	
Taluq Designs Ltd.	
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	
Kitikmeot Foods Ltd.	
Kivalliq Arctic Foods	
Pangnirtung Fisheries Ltd.	
Papiruaq Fisheries Ltd.	
Investissements en capital de risque	19
Division des ventes	19
États financiers consolidés	21



Poupée traditionnelle confectionnée par Lizzie Ittinuar, Rankin Inlet.



Message de Nancy Karetak-Lindell, présidente

Dans mon rôle à titre de présidente, je continue de suivre l'évolution des éléments de notre économie. Les perspectives d'emploi et les occasions d'affaires offertes à la jeune génération du Nunavut aujourd'hui sont sans limites, situation qui tranche nettement avec celle que j'ai connue à mes débuts, quand les Inuits avaient peu accès aux emplois rémunérateurs. Pour autant que la nouvelle génération ait l'ambition de se dépasser, de terminer sa douzième année, voire de suivre une formation postsecondaire, elle aura accès à de multiples possibilités de gagner un revenu.

Je suis consciente des disparités qui existent sur notre territoire, et pourtant les tendances économiques que nous observons au Nunavut ne sont pas si uniques qu'il y paraît. En réalité, nous sommes dans une situation semblable à celle d'autres provinces et territoires dans la mesure où les entreprises et les pouvoirs publics tendent à se concentrer dans les grands centres. Ce phénomène est tout à fait normal puisqu'il permet des gains d'efficacité opérationnelle et donne accès aux bassins de main-d'œuvre, au réseau des communications et à des possibilités de commercialisation.

Nos petites collectivités sont au cœur de notre identité; elles correspondent à l'image qu'ont d'eux-mêmes maints Nunavummiut tandis qu'ils vont exercer leur métier ou leur profession dans des villes comme Iqaluit et Rankin Inlet. Les possibilités économiques et les sources de revenu étant moindres en dehors des grands centres, la SDN s'efforce de mettre ses actifs au service de l'emploi et des activités commerciales dans les hameaux. Ainsi, au cours de la dernière année, la SDN a effectué un apport au capital de Tukumaaq Suites, un projet d'hôtel dans le hameau de Clyde River susceptible de créer de nombreux emplois durables et des possibilités de rémunération aussi bien durant la phase des travaux qu'au cours de l'exploitation ultérieure. Autre exemple, la filiale Kivalliq Arctic Foods a traité directement avec les pêcheurs d'omble chevalier d'hiver de Qikiqtarjuaq, leur achetant plus de 30 000 livres de poisson.

Le secteur des métiers d'art du Nunavut évolue également; aux dires de certains, il serait à une croisée des chemins. Je pense que nous avons sous-estimé l'importance du marché intérieur et peut-être trop courtisé des marchés éloignés, négligeant du même coup les débouchés locaux. À vrai dire, pour ce qui est de soutenir nos industries culturelles, nous sommes nos meilleurs clients. S'il est vrai

que le marché du Nunavut est petit, sa taille correspond souvent à la capacité de production de nos créateurs. On aurait donc tort de minimiser l'importance de la clientèle du Nunavut, d'autant plus vu les pressions qui pèsent sur les marchés de l'art inuit dans le Sud.

Sans entièrement écarter les marchés externes, le programme des « paniers d'aliments traditionnels » de Kivalliq Arctic Foods rencontre un succès croissant auprès des Nunavummiut. Pour un montant fixe dans l'ensemble du territoire et qui comprend l'expédition, les Nunavummiut peuvent commander un panier de produits à base d'omble chevalier, de bœuf musqué et de caribou qui leur sera livré le jour suivant. Nous avons aussi travaillé avec les épiciers du Nunavut à accroître la disponibilité des aliments prélevés par nos chasseurs et nos pêcheurs et transformés dans nos usines régionales. Les produits locaux sont très recherchés dans les collectivités du sud et font l'objet d'une mise en marché efficace dans les épiceries. Nous comptons poursuivre notre collaboration avec les détaillants alimentaires du Nunavut pour développer ce marché et faire en sorte qu'une sélection de produits bien de chez nous soit offerte aux Nunavummiut.

On ne peut négliger la réalité des affaires et de l'économie. Les forces qui structurent et conditionnent les marchés mondiaux sont également à l'œuvre ici. Qu'il s'agisse des métiers d'art ou des pêches, les secteurs d'activité du Nunavut ne sont pas à l'abri d'un changement de la donne économique à l'extérieur du territoire. À cet égard, l'action des gouvernements a ses limites; les cycles conjoncturels doivent suivre leur cours et c'est aux secteurs touchés d'évoluer et de s'adapter afin de conserver leur pertinence.

Pour terminer, j'aimerais saluer les nombreuses années de service que le directeur sortant, Louie Kamookak (Gjoa Haven), a consacrées au conseil d'administration de la SDN. Je tiens aussi à exprimer toute ma reconnaissance à mes collègues du conseil, pour leur constant soutien, et à notre personnel du bureau central, des filiales et de la Division des ventes, pour son dévouement – matna (merci.)

Nancy Karetak-Lindell
Présidente

Gouvernance et gestion

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la partie IX de la LGFP, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la *Loi*) et à la *Loi sur les sociétés par actions du Nunavut*. La *Loi* énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

Notre mandat (en vertu de la *Loi*)

Créer et constituer des compagnies ou des sociétés par actions, exercer leurs activités commerciales et développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques ;

Investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques;

Promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

Notre vision

Nous sommes responsables et transparents; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

Notre mission

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenu, à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.

Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés par le ministre responsable de la Société, l'honorable George Kuksuk. Les membres du conseil reçoivent un mandat de trois ans et forment un échantillon représentatif de la population diversifiée du Nunavut. Le président du conseil d'administration de la SDN est également directement nommé par le ministre.

Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni à trois reprises en 2013-2014. La première réunion a été tenue à Pangnirtung en mai 2013. La deuxième s'est déroulée par téléconférence en août 2013, aux fins de l'approbation des états financiers, tandis que la troisième a eu lieu en novembre dans les bureaux de la Division des ventes.



angela gzowski/uphere magazine

Le saviez-vous? La SDN et Arctic Co-ops se sont associés pour faire un don important de caribou et de produits de l'Arctique à la résidence pour aînés d'Iqaluit.

Composition du conseil d'administration de la SDN en 2013-2014 :

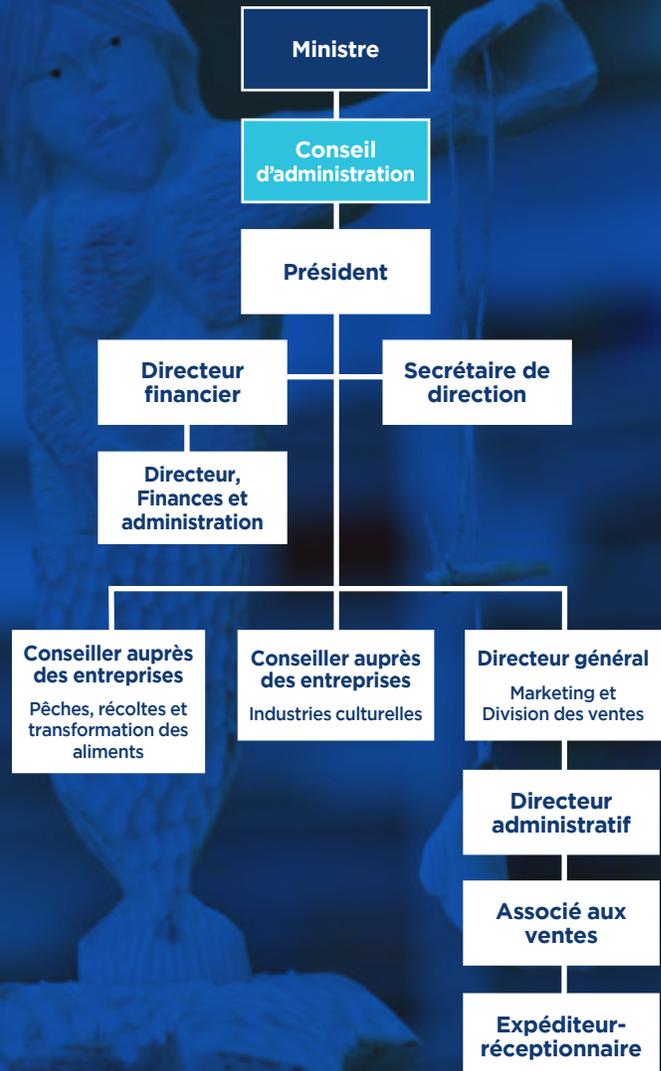
	POSTE	COLLECTIVITÉ	NOMINATION	FIN DE MANDAT
Nancy Karetak-Lindell	Présidente	Arviat	03/09/2012	03/09/2015
David Alagalak	Directeur	Arviat	03/09/2012	03/09/2015
Jerry Ell	Directeur	Iqaluit	03/09/2012	03/09/2015
Donald Havioyak	Vice-président	Kugluktuk	03/09/2012	03/09/2015
Zacharias Kunuk	Directeur	Igloolik	03/09/2012	03/09/2015
John Main	Directeur	Cambridge Bay	03/09/2012	03/09/2015
Chris Rudd	Secrétaire	Rankin Inlet	03/09/2012	03/09/2015

L'article 20 de la *Loi* constitue les trois comités suivants :

- Le comité des investissements
- Le comité de vérification
- Le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, composé d'un président et de deux directeurs, pour assumer les responsabilités des trois comités décrits dans la *Loi*. Le comité exécutif était tenu de se réunir trois fois pendant l'année pour s'acquitter de ses responsabilités et faire des recommandations au conseil plénier.

Composition du comité exécutif de la SDN en 2013-2014 :
Nancy Karetak-Lindell, Donald Havioyak, Chris Rudd



Bureau central de la SDN

Le personnel du bureau central de la SDN supervise les fonctions de planification, de budgétisation et de présentation de l'information financière pour le compte de la Société. En outre, il fournit aux filiales divers services de soutien administratif et opérationnel ainsi que des services d'aide à la gestion de projet. Le bureau central travaille de concert avec d'autres organismes, des particuliers, les

collectivités et les gouvernements à la définition d'initiatives stratégiques plus vastes dans des secteurs tels les industries culturelles, la pêche commerciale, la récolte commerciale, la transformation des aliments et le tourisme. L'administration du Fonds de capital-risque relève du bureau central de la SDN. C'est également à ce bureau que les propositions des demandeurs du Nunavut sont envoyées et évaluées.

Président

Darrin Nichol

Directeur financier

Balaji Ramamani CMA (É.-U.)

Directrice, Finances et administration

Bernadette Tutanuak

Conseiller auprès des entreprises - Industries culturelles

Goretti Kakuktinnik

Conseiller auprès des entreprises - Pêches, récoltes et transformation des aliments

Kyle Tattuinee

Secrétaire de direction

Esther Issaluk

BUREAU CENTRAL DE LA SDN	2014	2013
Revenu	1,54 M\$	1,37 M\$
Dépenses	1,45 M\$	1,31 M\$
Déficit de l'exercice	95 000 \$	60 000 \$
Emplois créés ou maintenus	5,5	5,5
Financement de base - Opérations*	1,45 M\$	1,3 M\$
Financement de base - Capital*	-	11 600 \$

**(Le financement de base est compris dans le revenu)*

Nos cordiaux adieux à Louie Kamookak

Louie Kamookak a été membre du conseil d'administration de la SDN de 2002 à 2014. De plus, il a été président du conseil de septembre 2003 à avril 2011. Il s'est activement impliqué dans son rôle au sein du conseil d'administration et, par sa sagesse, a beaucoup contribué à l'orientation de la Société et de ses filiales. Louie lègue un riche héritage qui met à l'honneur les styles et les méthodes traditionnels.

Louie Kamookak s'intéresse de longue date à l'histoire des Inuits ainsi qu'à celle des explorateurs, des missionnaires et des commerçants dont les périples ont tant marqué le Nord. Enfant, il vivait avec ses grands-parents et arrière-grands-parents sur l'île King William. Il avait 7 ans quand il découvrit une colline jonchée de cuillères, de fourchettes et de « choses noires et rondes » (des balles de mousquet). À l'âge de 13 ans, désormais installé à Gjoa Haven et allant à l'école, il entendit parler de l'expédition Franklin qui avait péri sur l'île King William vers le milieu du XIXe siècle. Le déclic s'était fait. Par la suite, Louie retournerait examiner ces sites et les comprendrait beaucoup mieux. Tout au long de sa vie d'adulte, il s'est passionné pour la troisième expédition de John Franklin, lisant tout ce qu'il trouvait sur la question et devenant un expert reconnu sur ce véritable mystère canadien. Pendant plus de 20 ans, il a recueilli les récits des Aînés et mené des recherches dans les hameaux évoqués par ses interlocuteurs. Louie collabore avec



Parcs Canada et une foule de chercheurs universitaires qui tentent de faire la lumière sur la disparition de l'expédition. À l'heure actuelle, il travaille avec le ministère de l'Éducation et une équipe de pédagogues à la création d'un site Web éducatif destiné aux écoles canadiennes. Ce site servira non seulement à enseigner l'histoire du pays, mais aussi à développer le goût de l'exploration et les compétences en recherche des élèves. Intitulé « Canada Mystery Series », il présentera 12 mystères, chacun venant d'une région différente du Canada. L'un d'eux sera celui de l'expédition Franklin. Louie joue un rôle de premier plan dans l'élaboration du récit et du site. Il continue également d'apporter son concours à Parcs Canada dans la recherche des navires disparus.

Création d'emplois

Le tableau qui suit fait état des emplois qui ont été créés ou conservés au Nunavut au cours de l'exercice 2013-2014. Les résultats présentés au titre de la création ou du maintien d'emplois sont conformes aux directives d'investissement et de cession de la Société, où sont énoncées les définitions suivantes :

- Un emploi direct consiste en 50 semaines de travail, ou 1 500 heures de travail, au cours d'une année.
- Un emploi traditionnel direct comporte une rémunération annuelle de 37 997 \$, directement versée à un artiste, un pêcheur, un chasseur, une couturière ou toute autre personne exerçant une activité traditionnelle.
- Un emploi indirect comporte une rémunération annuelle de 37 997 \$ versée par d'autres organismes, grâce aux programmes et aux services de la Société.

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	TOTAL 2014	TOTAL 2013
Aliments régionaux					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	7,56	3,88	-	11,44	12,49
Kitikmeot Foods Ltd.	6,15	2,91	-	9,06	10,41
Pangnirtung Fisheries Ltd.	11,23	16,74	-	27,97	42,71
Métiers d'art					
Ivalu Ltd.	1,99	1,31	-	3,30	2,14
Jessie Oonark Ltd.	3,44	0,94	-	4,38	6,93
Kiluk Ltd.	4,75	0,60	-	5,35	4,59
Taluq Designs Ltd.	1,34	0,48	-	1,82	3,07
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	7,35	3,74	-	11,09	9,10
Investissements en capital de risque					
Arctic Fishery Alliance Ltd.	-	-	10,05	10,05	10,05
SOUS-TOTAL	43,81	30,60	10,05	84,46	106,74
Société de développement du Nunavut	13,50	-	-	13,50	24,50
TOTAL	57,31	30,60	10,05	97,96	131,24



Les industries culturelles du Nunavut

Le marché des métiers d'art du Nunavut se porte bien. Les marchés locaux attirent tant les visiteurs de l'extérieur du territoire que les Nunavummiut qui se déplacent pour affaires. Ces débouchés locaux constituent souvent la formule la plus avantageuse pour le producteur tout en offrant à l'acheteur le meilleur rapport qualité-prix. En règle générale, les clients recherchent des articles qui entrent dans un bagage à main ou s'expédient facilement. À cet égard, les bijoux créés au Nunavut suscitent un grand intérêt. La confection de bijoux, de petits outils et d'accessoires personnels est une avenue judicieuse qui répond au critère de la facilité de transport dont dépendent les ventes. L'année dernière, la SDN et sa filiale Ivalu ont collaboré avec des organisations, mais aussi directement avec les artisans, afin d'acheter une grande variété de bijoux et de petits outils traditionnels, tels les uluit, produits localement; nous vous présentons deux de ces créateurs.

Matthew Nuqingaq



Étincelantes boucles d'oreilles en forme de bois de caribou, griffes d'ours polaire serties dans un anneau d'argent et, bien entendu, la mystique « femme renard » comptent parmi les créations les plus célèbres de Matthew Nuqingaq, un bijoutier établi à

Iqaluit. Les pièces de Matthew associent souvent l'os ou le bois de cervidé à l'argent et certaines ne recourent qu'à un seul matériau. Matthew est bijoutier depuis plus de 16 ans et son travail a été exposé aux quatre coins du monde.

Les créations de Matthew sont disponibles en ligne, par l'entremise d'Ivalu, ainsi que dans son studio d'Iqaluit.

Mosesie Lewis



Après avoir travaillé de nombreuses années comme conducteur d'équipement lourd pour la ville d'Iqaluit, Mosesie Lewis a entamé une nouvelle carrière qui fait appel à sa connaissance du passé, aux outils traditionnels et au travail du métal. Mosesie produit des uluit

parfaitement équilibrés qui sont à la fois de merveilleuses œuvres d'art et des outils robustes et fonctionnels. Après avoir confectionné les lames en acier inoxydable, il y ajoute un manche fait de bois précieux, de bois de cervidé et de corne de boeuf musqué. Ses uluit sont disponibles au magasin Ivalu de Rankin Inlet, en ligne sur le site « Ivalu.ca » ainsi qu'à la Division des ventes en gros de la SDN située à Mississauga, en Ontario.



Promotion de nos créateurs et recherche de nouveaux marchés

Au cours de la dernière année, la SDN a lancé une série d'initiatives de développement des marchés en s'attachant plus particulièrement à promouvoir les créations des couturières, des sculpteurs et des artisans du Nunavut. Elle a entrepris de reconstruire le marché pan-nordique, marché qui suscite un vif intérêt chez les acheteurs et qui offre des marges bénéficiaires avantageuses à nos créateurs. La participation de la SDN au Great Northern Arts Festival d'Inuvik a eu des retombées positives sur le plan des ventes, tant au cours de l'événement que dans les mois qui ont suivi. L'accès à des produits inuits, qu'il s'agisse d'articles en peau de phoque ou de bijoux provenant de Pangnirtung, a été fort apprécié du public. La SDN s'est également rendue à Repulse Bay, Igloolik et Hall Beach pour y rencontrer les créateurs et poursuivre sa recherche de débouchés pour les biens et services d'ici. Finalement, la SDN a pris part aux trois grands salons professionnels du Nunavut, tenus à Cambridge Bay, Rankin Inlet et Iqaluit.



Des boucles d'oreilles pour tous les goûts

Les boucles d'oreilles sont des cadeaux fort appréciés, et le magasin Ivalu de Rankin Inlet en tient une collection impressionnante qui met à l'honneur les métaux précieux comme les matériaux naturels. Baleines boréales, phoques et ombles chevaliers folâtrant sur de minces fils d'argent, minuscules kamiit en ivoire ornés de pampilles en cuir, mammifères marins, masques et outils en ivoire et en fanon sculptés de main de maître, igluit en pierre, inuksuit faits de cuivre et d'argent : le choix est renversant et les prix restent abordables. N'oublions pas non plus les scintillants bois de caribou en argent, les majestueux goélands faits d'argent savamment plié, les lunettes de neige, les uluit en or ou décorés de fil torsadé, et ces curieux papillons en or qui, vus de plus près, se révèlent être une paire de phoques plongeant dans l'eau. Ces minuscules trésors, tous confectionnés à la main par des artistes du Nunavut, n'attendent que d'être portés.

Les suites Tukumaaq



La demande en matière d'hébergement est forte dans la plupart des collectivités du Nunavut, et Clyde River n'y fait pas exception. La SDN a injecté un capital de 475 000 \$ dans un nouveau projet hôtelier baptisé « Tukumaaq Suites ». Le hameau de Clyde River, qui est promis à une croissance soutenue au cours des prochaines années, pourra ainsi compter sur huit nouvelles chambres d'hôtel à l'issue des travaux. Le projet va générer d'importantes possibilités d'emploi dans la collectivité tant durant la phase de construction que d'exploitation. La fin des travaux est prévue pour avril 2015.

Un débarquement de flétan noir pêché sur le littoral

Les pêcheurs de Pangnirtung ont vu leurs journées, et leurs filets, bien remplis l'hiver dernier, avec une récolte de flétan noir totalisant 736 000 livres. Pangnirtung Fisheries, une filiale de la SDN, s'est occupé de transformer le poisson débarqué par 60 à 70 pêcheurs au cours d'une période de trois mois. On estime la valeur des emplois de cette pêche à près d'un million de dollars. La transformation du flétan noir (et de l'omble chevalier, pendant l'été) à l'usine Pangnirtung Fisheries donne lieu à des emplois additionnels.

Des essais de pêche portent à croire que la pêche côtière estivale au flétan noir pourrait être praticable dès l'été 2014, ce qui permettrait de mieux exploiter le quota annuel. S'il se concrétise, ce scénario apportera des emplois supplémentaires et des avantages économiques à la petite collectivité.



Le saviez-vous? La SDN a donné son appui à de nombreux organismes communautaires du Nunavut qui luttent contre les problèmes d'insécurité alimentaire, notamment la banque d'alimentation d'Arviat et la soupe populaire d'Iqaluit.

La récolte commerciale de l'omble chevalier à Qikiqtarjuaq

Au cours de l'hiver 2013, les pêcheurs de Qikiqtarjuaq ont remis à Kivalliq Arctic Foods 29 467 livres d'omble chevalier capturé sous la glace. De grande qualité, les prises sont transformées en une gamme de produits vendus au Nunavut et destinés aux Nunavummiut. Comme le fait remarquer Todd Johnson, de Kivalliq Arctic Foods, cette pêche a une valeur considérable : « Elle crée des emplois pour les pêcheurs pendant une période habituellement creuse de l'année, en plus d'introduire des aliments traditionnels, nutritifs, sur le marché du Nunavut ».



Les filles de KFL

Venez rencontrer le dynamique duo que forment Annie Anavilok et Alice Keyok, de Kitikmeot Foods à Cambridge Bay! Annie (aujourd'hui âgée de 62 ans) travaille dans l'usine de transformation de Cambridge Bay depuis l'âge de 19 ans. L'ancienne usine exploitée par Arctic Co-op a été reprise par Kitikmeot Foods. Alice est à l'emploi de Kitikmeot Foods depuis 2006. Les deux femmes, passées maîtres dans le traitement du poisson, conditionnent l'omble chevalier surgelé entier ou en filet dans de beaux emballages ou le transforment en produits à valeur ajoutée tels la pipsi, la charqui, les cubes et les copeaux d'omble chevalier.

Annie a plaisir à rencontrer les clients qui viennent acheter des aliments traditionnels et les passagers des paquebots de croisière qui visitent l'usine. Elle aime également travailler aux côtés d'autres aînés pendant la récolte et montrer aux jeunes comment s'y prendre pour détailler le bœuf musqué et fileter le poisson. Pour sa compagne de travail, Alice, « le travail est toujours un plaisir ». Elle ne manquerait pour rien au monde le moment de la récolte, quand l'usine bourdonne d'activité et qu'elle a l'occasion de travailler avec les gens du hameau. Grâce à l'enthousiasme contagieux des filles de KFL, l'usine est un endroit où il fait bon travailler.



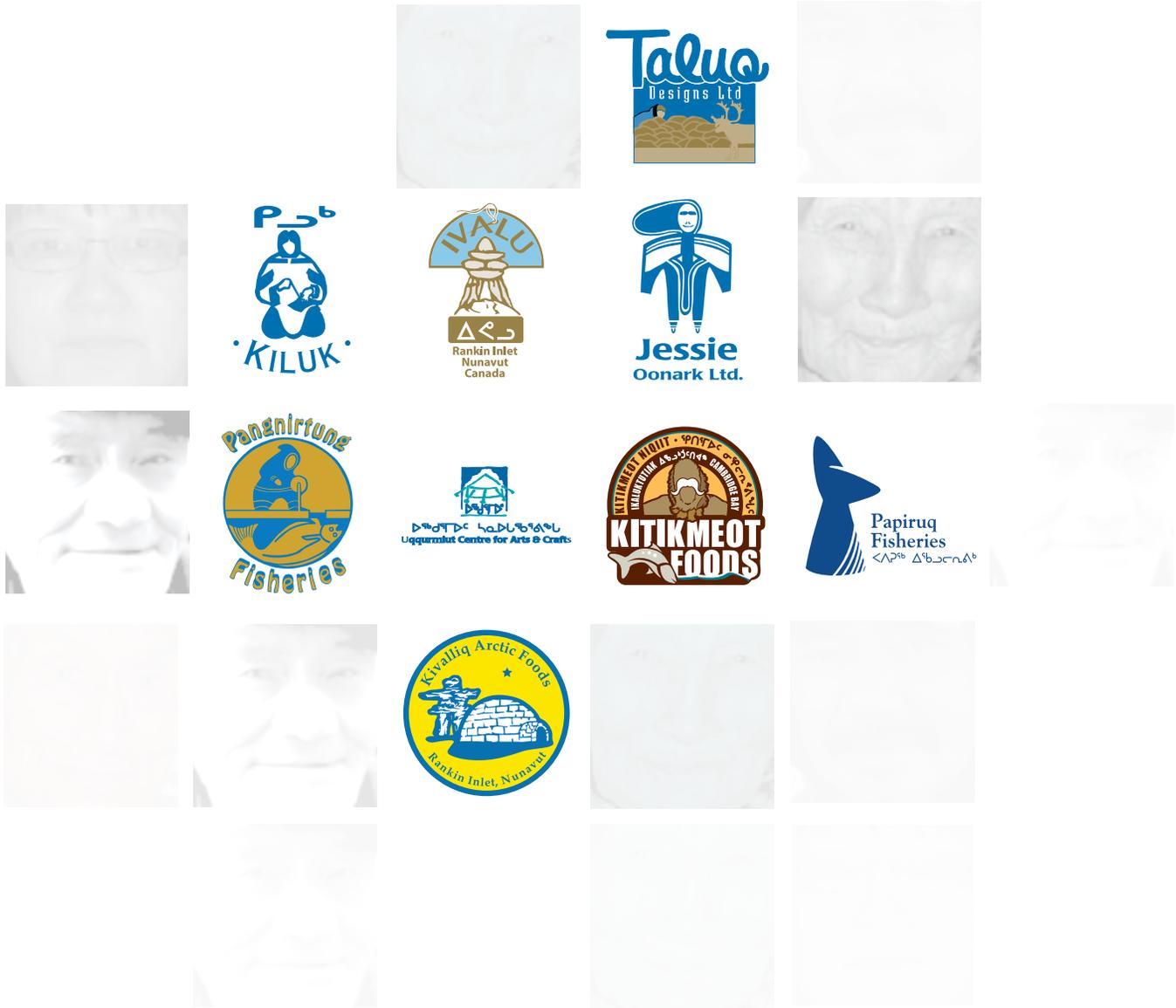
Récoltes par grands froids

Lorsque les températures sur la côte de la baie d'Hudson descendent dans les moins 50, Roy Kriturdluk part chasser le caribou pour Kivalliq Arctic Foods. Roy chasse pendant les mois les plus froids de l'année. La possibilité de vendre le caribou récolté dans le cadre d'un système de quota annuel représente une importante source de revenu pour les chasseurs comme Roy.

Ateliers de sculpture en prévision de la Biennale de Venise en architecture

En partenariat avec l'Association des métiers d'art du Nunavut, la SDN a parrainé deux ateliers de sculpture en février et en mars 2014, l'un à Arviat et l'autre à Iqaluit, portant sur un thème inédit : les bâtiments du Nunavut. Le Nunavut a été invité à participer à la 14e édition de la Biennale de Venise en architecture, une prestigieuse manifestation internationale qui se tiendra en Italie jusqu'au 23 novembre 2014. Son exposition, intitulée « Arctic Adaptations: Nunavut at 15 », présentera des sculptures en pierre de savon reproduisant des ouvrages d'architecture peu connus mais significatifs au Nunavut, des maquettes topographiques de toutes les collectivités, et des modèles architecturaux évoquant les innovations en matière de logement, d'éducation, de santé, d'arts et de loisirs sur le territoire. Pour faciliter le travail de représentation des sculpteurs, des architectes ont été conviés aux ateliers en vue de collaborer à la création des éléments de l'exposition. On attend pour l'automne les dates de la tournée canadienne de l'exposition en 2015. Renseignements : www.arcticadaptations.ca/project/





Sommaires opérationnels des filiales

Il est coûteux d'exploiter une entreprise de production et de fabrication au Nunavut, aussi travaillons-nous en étroite collaboration avec nos filiales afin de stimuler l'économie par la création d'emplois, des aides sectorielles et des investissements. Le coût des services publics est considérable – il faut compter plus d'un million de dollars annuellement pour une usine de transformation de poisson, par exemple. Le transport aérien vient également gonfler les coûts de production. Les entreprises sont impuissantes face à maints facteurs qui déterminent les prix de vente sur le marché. Le défi est patent. Dans l'ensemble, les filiales ont des structures de coûts légères et contrôlables; la principale difficulté tient au coût de production, et c'est ce qui incite la SDN à investir 1,5 million de dollars annuellement dans son portefeuille de sociétés.

En parallèle, les filiales créent des produits et des services destinés aux Nunavummiut et œuvrent dans des secteurs où les possibilités d'emploi et de rémunération sont souvent limitées pour les pêcheurs, les chasseurs et les artisans; sans compter les personnes qui dépendent de ces entreprises pour leur subsistance. Bon nombre des Nunavummiut qui produisent des articles pour les vendre à nos entreprises comptent sur les revenus qui en découlent. Qu'il s'agisse de couturières à domicile à Taloyoak et à Arviat ou de pêcheurs à Pangnirtung, les activités des filiales de la SDN soutiennent les Inuits qui choisissent de travailler dans les secteurs traditionnels de l'économie du Nunavut.

En somme, les filiales et leur conseil d'administration local multiplient les efforts pour faire progresser notre économie. La SDN leur apporte une aide concrète dans une foule de domaines comme la planification des activités, la planification de la production, l'établissement des coûts des produits et leur mise en marché, la salubrité alimentaire, les contrôles, le suivi et la gouvernance.



Directrice générale

Sherlyn Kadjuk

Conseil d'administration

Hattie Alagalik, Eva Arnalukjuak,
Keith Collier, Lena Arviyut,
Goretti Kakuktinniq

KILUK LTD	2014	2013
Revenus	356 200 \$	349 800 \$
Dépenses	337 800 \$	333 500 \$
Excédent	18 400 \$	16 300 \$
Emplois créés ou maintenus	5,35	4,59
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	120 000 \$	120 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	10 000 \$	22 800 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.



Directeur général

David Ford

Conseil d'administration

Bernie Tutanuak,
Sarah Arniq, Hugh Tulurialik,
Nathan Annanaut

JESSIE OONARK LTD	2014	2013
Revenus	314 200 \$	342 100 \$
Dépenses	300 100 \$	384 300 \$
Excédent (déficit)	14 100 \$	(42 200 \$)
Emplois créés ou maintenus	4,38	6,93
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	150 000 \$	150 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	10 500 \$	2 000 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.

SOMMAIRES OPÉRATIONNELS DES FILIALES



Associée aux ventes

Vicky Pilakapsi

Conseil d'administration

Goretti Kakuktinniq,
Brian Zawadski, Chris Rudd

IVALU LTD	2014	2013
Revenus	321 300 \$	233 500 \$
Dépenses	255 900 \$	217 400 \$
Excédent	65 400 \$	16 100 \$
Emplois créés ou maintenus	3,30	2,14
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	7 500 \$	15 000 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.



Directrice générale

Mona Igutsaq

Conseil d'administration

Elizabeth Aiyot,
Anaoyok Alookey,
Anginalluq Uttaq,
Brian Zawadski

TALUQ DESIGNS LTD	2014	2013
Revenus	156 800 \$	209 300 \$
Dépenses	115 600 \$	191 800 \$
Excédent	41 200 \$	17 500 \$
Emplois créés ou maintenus	1,82	3,07
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	90 000 \$	130 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	10 000 \$	1 000 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.



ᐅᑭᑭᑭᑭᑭᑭ ᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭᑭ
Uqurmiut Centre for Arts & Crafts

Directeur général

James Paris

Conseil d'administration

Jacopie Maniapik,
Geetee Maniapik, Towkie Karpik,
Manasie Noah, Brian Zawadski,
Leah N. Kilabuk, Ryan Oliver,
Kendra Imrie

UQURMIUT ARTS & CRAFTS LTD	2014	2013
Revenus	646 600 \$	513 000 \$
Dépenses	645 200 \$	604 200 \$
Excédent (déficit)	1 400 \$	(91 200 \$)
Emplois créés ou maintenus	11,09	9,11
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	237 000 \$	190 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	18 000 \$	-

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.

SOMMAIRES OPÉRATIONNELS DES FILIALES



Directeur général

Stephan Lacasse

Conseil d'administration

Bill Lyall, Wilf Wilcox,

Doug Crossley, Brian Zawadski,

Louie Kamookak, Jim MacEachern

KITIKMEOT FOODS LTD

	2014	2013
Revenus	1,04 M\$	1,45 M\$
Dépenses	961 900 \$	1,08 M\$
Excédent	73 000 \$	376 100 \$
Emplois créés ou maintenus	9,06	10,40
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	80 000 \$	395 000 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.



Directeur général

Todd Johnson

Conseil d'administration

Brian Zawadski, Chris Rudd,

Jerry Ell, Jeoffery Kaludjak

KIVALLIQ ARCTIC FOODS LTD

	2014	2013
Revenus	864 100 \$	688 300 \$
Dépenses	993 200 \$	868 100 \$
Déficit	(129 100 \$)	(179 800 \$)
Emplois créés ou maintenus	11,44	12,49
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	160 000 \$	160 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	65 000 \$	-

*(Subsidy and Capital Fund Contributions are included in Revenues)



Directeur général

Michael Newman

Conseil d'administration

Manasa Evic, Jacopie Maniapik,

Lena Metuq, Mosesie Nowdluk,

Adamie Veevee, Brian Zawadski,

David Kooneloosie, Levi Evic,

Sakiasie Sowdluapik

PANGNIRTUNG FISHERIES LTD

	2014	2013
Revenus	2,9 M\$	4,09 M\$
Dépenses	2,9 M\$	4,28 M\$
Déficit	-	(192 300 \$)
Emplois créés ou maintenus	27,97	42,71
Contribution du Fonds de subvention de la SDN*	100 000 \$	100 000 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	104 000 \$	157 300 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.



Conseil d'administration

Brian Zawadski

PAPIYUQ FISHERIES LTD

	2014	2013
Revenus	5 100 \$	111 900 \$
Dépenses	16 250 \$	27 700 \$
Déficit	(11 150 \$)	84 200 \$
Contribution du Fonds d'investissement de la SDN*	5 000 \$	94 900 \$

*Les contributions du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement de la SDN sont comprises dans le revenu.

Investissements en capital de risque

La Société de développement du Nunavut gère un Fonds de capital-risque. La Société repère les possibilités d'investissement dans des sociétés établies au Nunavut, en accordant la priorité à celles qui sont actives dans le secteur des pêches et du tourisme. La Société met également l'accent sur les investissements qui profitent aux collectivités de petite taille. Plusieurs critères sont décisifs au moment de l'évaluation des investissements envisagés : la viabilité commerciale, la création d'emplois ou le potentiel de réalisation de revenus, la participation assurée de co-investisseurs et, le cas échéant, une participation sans contrôle, sous la forme d'actions, dans l'entreprise.

Les investissements de la Société oscillent habituellement entre 250 000 \$ et 500 000 \$ et sont officialisés dans une convention entre actionnaires. L'investissement de

la SDN vise à aider la société bénéficiaire à lever d'autres capitaux d'emprunt pour soutenir l'entreprise ou le projet. Les participations au capital de la SDN sont pleinement remboursables, structurées en plusieurs périodes d'investissement selon les besoins de la société bénéficiaire et assorties de dividendes qui correspondent au risque global que présente l'investissement.

Arctic Fishery Alliance LP

250 000 \$

Qikiqtarjuaq

Tukumaaq Suites Inc

475 000 \$

Clyde River

Division des ventes

La Division des ventes est un intermédiaire important pour les artistes du Nunavut qui souhaitent promouvoir et commercialiser leurs œuvres. Grâce à ses contacts directs avec plusieurs collectivités du territoire, la Division peut s'approvisionner en sculptures et autres œuvres auprès des créateurs. Elle tient à jour une liste de clients établis vivant au Canada ou ailleurs dans le monde, auxquels elle expédie régulièrement des pièces. Proactive dans sa démarche, elle frappe aux portes des galeries d'art et participe à des

événements promotionnels pour mettre en valeur l'art du Nunavut. En plus de chercher à promouvoir directement les créateurs inuits du Nunavut, la Division facilite les échanges d'information entre ces artistes et les marchands d'art et grossistes en relayant les réactions du marché à des groupes sectoriels ou aux particuliers. Enfin, la Division favorise les partenariats entre les acteurs sectoriels dans le but d'accroître le rayonnement des artistes inuits tant à l'échelle locale qu'internationale.

Directrice générale (intérimaire) Beverley Calvert

Associées aux ventes
Liliana Costa
Julie Bannon

Expéditeur-réceptionnaire
John Diaz

DIVISION DES VENTES DE LA SDN	2014	2013
Revenus	960 000 \$	1 380 000 \$
Dépenses	970 000 \$	1 410 000 \$
Déficit pour l'exercice	(10 000 \$)	(30 000 \$)
Emplois créés ou maintenus	8,00	19,00
Financement de base – Opérations*	100 000 \$	100 000 \$
Financement de base – Capital*	4 500 \$	9 600 \$

*(Le financement de base est compris dans le revenu)



La maître-tisserande Olassie Akulukjuk au travail dans l'atelier de tissage de Pangnirtung (Uqqurmiut)

angela gzowski/uphere magazine

États financiers consolidés de la SDN

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	22
Rapport de l'auditeur indépendant	23
État consolidé de la situation financière	25
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé	26
État consolidé de l'évolution de l'actif financier net	27
État consolidé des flux de trésorerie	28
Notes relatives aux états financiers consolidés	29
Tableau A - Tableau récapitulatif des immobilisations corporelles	41
Tableau B - Tableau récapitulatif des ventes	42
Tableau C - Tableau récapitulatif du coût des produits vendus	43
Tableau D - Tableau récapitulatif des dépenses associées aux ventes et à l'administration	44

Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ainsi que tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction de la Société et ont été revus et approuvés par son Conseil d'administration. Certains montants indiqués dans les états financiers, tels la provision pour créances douteuses, les passifs au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des stocks, reposent sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction.

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables pour le secteur public canadien PS 1000 - 3510. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec l'information figurant aux états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité de ses états financiers, la direction emploie des systèmes et des pratiques de gestion et de contrôle conçus pour offrir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont protégés, que les dossiers sont bien tenus et que la Société conduit ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques visent à assurer le bon déroulement des opérations, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun de données financières fiables et la conformité aux exigences légales et aux politiques de la Société.

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le Conseil d'administration remplit cette responsabilité par l'entremise du Comité exécutif et de ses directeurs, qui ne sont pas employés par la Société. Le Comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes, qui ont un accès entier et non restreint aux membres du Comité exécutif.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, le vérificateur général du Canada, vérifie les transactions et les états financiers consolidés de la Société et publie un rapport faisant état de ses conclusions.



Darrin Nichol

Président



Balaji Ramamani, CMA (U.S), CRMA, CGAP

Directeur financier

Rankin Inlet, Canada

24 juillet 2014



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Développement économique et des Transports

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014, et l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation de l'actif financier net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement du Nunavut au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis, les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des registres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et par ses filiales, et les états financiers sont conformes à ces registres. En outre, les opérations de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur les sociétés par actions* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut et de ses filiales.

Pour le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in black ink, reading "Tammy Squires". The signature is fluid and cursive, with the first name "Tammy" and the last name "Squires" clearly legible.

Tammy Squires, CPA, CA
Directrice principale

Le 24 juillet 2014
Ottawa, Canada

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars

	2014	2013
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4 257 103 \$	4 008 288 \$
Comptes débiteurs (note 4)	1 441 420	1 733 297
Stocks destinés à la revente (note 5(a))	1 966 161	2 619 714
Placements de portefeuille (note 6)	725 000	250 000
Total des actifs financiers	8 389 684 \$	8 611 299 \$
Passifs		
Découvert bancaire (note 7)	-	7 985 \$
Prêt bancaire d'exploitation (note 8)	327 809	499 139
Comptes créditeurs et frais à payer (note 9)	910 162	1 203 947
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 10)	39 668	93 100
Obligations locatives	7 465	9 603
Total des passifs	1 285 104 \$	1 813 774 \$
Actifs financiers nets	7 104 580 \$	6 797 525 \$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (tableau A)	1 592 999 \$	1 575 478 \$
Stocks destinés à l'utilisation (note 5(b))	751 336	776 640
Charges payées d'avance	28 546	49 180
Total des actifs non financiers	2 372 881 \$	2 401 298 \$
Excédent accumulé	9 477 461 \$	9 198 823 \$

Obligations contractuelles (note 11)

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Nancy Karetak-Lindell
Présidente du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
État consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé
pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2014	Montants réels 2014	Montants réels 2013
Revenus			
Ventes (tableau B)	5 220 100 \$	5 197 945 \$	6 056 211 \$
Recouvrement de coûts - ONG	-	8 588	99 631
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital-risque	30 000	15 625	25 882
Intérêts et autres revenus	85 000	136 464	91 357
Revenus totaux	5 335 100 \$	5 358 622 \$	6 273 081 \$
Dépenses			
Coût des produits vendus (tableau C)	4 949 454 \$	5 105 357 \$	6 935 200 \$
Dépenses liées aux ventes et à l'administration (tableau D)	3 681 575	3 453 549	3 434 637
Dépenses totales	8 631 029 \$	8 558 906 \$	10 369 837 \$
Déficit avant les contributions du gouvernement	(3 295 929)	(3 200 284)	(4 096 756)
Participation de l'État (note 12)	3 538 000 \$	3 478 922 \$	3 660 538 \$
Excédent (déficit) pour l'exercice	242 071	278 638	(436 218)
Excédent accumulé au début de l'exercice	9 198 823	9 198 823	9 635 041
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	9 440 894 \$	9 477 461 \$	9 198 823 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la variation de l'actif financier net
pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2014	Montants réels 2014	Montants réels 2013
Excédent (déficit) pour l'exercice	242 071 \$	278 638 \$	(436 218) \$
Immobilisations corporelles (tableau A)			
Ajouts	(257 000) \$	(333 749) \$	(779 248) \$
Amortissement	308 500	308 318	280 782
Cessions	-	7 910	
	51 500 \$	(17 521) \$	(498 466) \$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	- \$	(1 223 369) \$	(1 797 466) \$
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-	1 248 673	1 913 781
Variation due aux charges payées d'avance	-	20 634	(20 037)
	- \$	45 938 \$	96 278 \$
Variation des actifs financiers nets	293 571 \$	307 055 \$	(838 406) \$
Actifs financiers nets au début de l'exercice	6 797 525	6 797 525	7 635 931
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	7 091 096 \$	7 104 580 \$	6 797 525 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

	2014	2013
Encaisse provenant des activités d'exploitation (ou affectée à celles-ci)		
Vente de biens	5 088 338 \$	7 171 250 \$
Contributions du gouvernement du Nunavut et d'autres sources	4 529 563	4 439 130
Dividendes perçus	15 625	25 882
Intérêts perçus	44 426	35 011
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs	(4 231 410)	(3 604 622)
Flux de trésorerie versés aux employés	(3 017 124)	(3 140 302)
Intérêt payé	(16 410)	(41 116)
Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets	(1 187 129)	(3 715 848)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	1 225 879	1 169 385
Encaisse affectée aux activités de financement		
Prêt bancaire d'exploitation obtenu (remboursé) (note 8)	(171 330)	(221 933)
Encaisse affectée aux activités de financement	(171 330)	(221 933)
Encaisse provenant des activités d'investissement (ou affectée à celles-ci)		
Investissements en capital-risque	(475 000)	(300 000)
Encaissement d'investissements en capital-risque	-	300 000
Encaisse affectée aux activités d'investissement	(475 000)	-
Encaisse provenant des activités liées aux immobilisations (ou affectée à celles-ci)		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(333 749)	(779 248)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	11 000	-
Encaisse affectée aux activités liées aux immobilisations	(322 749)	(779 248)
Augmentation des espèces et valeurs assimilables	256 800	168 204
Espèces et valeurs assimilables au début de l'exercice	4 000 303	3 832 099
Espèces et valeurs assimilables à la fin de l'exercice	4 257 103	4 000 303
Composées de :		
Espèces et valeurs assimilables (note 3)	4 257 103	4 008 288
Moins le découvert bancaire (note 7)	-	(7 985)
	4 257 103 \$	4 000 303 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes relatives aux états financiers consolidés

31 mars 2014

1. Pouvoirs et activités

(a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société, la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut (le gouvernement) mentionnée dans l'Annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) du Nunavut. Par conséquent, son fonctionnement est conforme à la partie IX de la LGFP, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la *Loi*) et à la *Loi sur les sociétés par actions du Nunavut*.

La Société et ses filiales sont exonérées de l'impôt municipal, territorial et fédéral sur le revenu par l'article 27 de la *Loi* et l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

(b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite de telles entreprises pour répondre aux objectifs économiques du gouvernement par l'entremise de sa participation en capital et de l'octroi de prêts participatifs et de subventions. Ces objectifs économiques consistent à créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, surtout ceux des petites collectivités, à stimuler la croissance des entreprises du Nunavut et à promouvoir la diversité et la stabilité économiques. La Société entend se départir de ses investissements dans ses filiales lorsque ces dernières auront atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend aussi des biens, principalement des produits d'artisanat, provenant de ses filiales et de collectivités du territoire, par l'intermédiaire de sa Division des ventes.

Conformément aux articles 16 et 17 de la *Loi*, la Société a ouvert plusieurs comptes, en l'occurrence le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement, le Fonds de réserve, le Fonds de capital-risque et le Fonds de réserve (capital-risque). En outre, la Société est tenue de déposer dans les fonds de réserve un montant équivalent à 10 % de chaque investissement en capital ou en capital-risque. La Société peut différer le versement de ces 10 % pour permettre certaines dépenses liées à des projets approuvés, ou utiliser les fonds de réserve aux fins de l'investissement ou du financement de ses filiales ou d'investissements à risque par prélèvements autorisés.

Conformément aux articles 21, 22, 23 et 24 de la *Loi*, la Société a aussi élaboré des directives sur les investissements et les dessaisissements d'actifs des Fonds de subvention, d'investissement et de capital-risque, ainsi que sur la fusion et la liquidation de ses investissements dans les filiales. Les politiques et directives actuelles en matière d'investissement ainsi que les directives concernant la vente d'actions ou d'autres participations ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la *Loi*, les directives concernant la vente d'actions ou d'autres participations ont également reçu l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

(c) Participation de l'État

Conformément à l'article 25 de la *Loi*, la Société doit présenter chaque année un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un plan d'investissement faisant état des contributions dont l'approbation est demandée au Conseil de gestion financière du gouvernement, et ce, avant le début de l'exercice financier. La Société reçoit du financement du gouvernement du Nunavut, tel qu'énoncé dans le Budget principal des dépenses, et des crédits additionnels, le cas échéant. Les fonds alloués sont répartis à la discrétion du conseil d'administration parmi les dépenses en immobilisations, les investissements en capital-risque, les subventions d'exploitation selon les besoins des filiales, le financement des

activités du bureau central et des ventes, les versements à des projets suivant les investissements intégrés et approuvés, le développement des entreprises et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires de la participation de l'État pour le maintien de leurs activités.

(d) Entité comptable

Les états financiers consolidés présentent des données récapitulatives et constituent le moyen pour la Société de rendre compte de sa gestion des ressources, des obligations et des activités financières dont elle est responsable.

(e) Budget

Les soldes budgétaires consolidés figurant dans ces états financiers représentent le budget initial approuvé de la Société pour 2013-2014, tel que l'a entériné le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) canadien, qui constituent des principes comptables généralement reconnus pour le secteur public. Voici les principales conventions comptables adoptées par la Société :

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. Les opérations et les soldes entre sociétés ont été éliminés. La Société a le contrôle de ses filiales sans toutefois nécessairement détenir 100 % de leurs intérêts. La Société a le contrôle de chacune des neuf filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs et passifs financiers, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de ces neuf filiales ont été entièrement consolidés dans les présents états financiers selon la méthode proportionnelle.

La part des actionnaires sans contrôle dans Pangnirtung Fisheries Ltd., Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd., a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2014, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 3 037 748 \$ (31 mars 2013 : 3 055 792 \$).

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie de l'entité comptable :

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson :			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98 %	9 avril 1992
Pangnirtung Fisheries Ltd.	Pangnirtung	51 %	11 septembre 1992
Papiruaq Fisheries Ltd. (anciennement 933261 NWT Ltd.)	Whale Cove	51 %	1 ^{er} février 1993
Artisanat :			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100 %	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100 %	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100 %	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51 %	12 avril 1995
Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51 %	1 ^{er} mars 1994

(b) Recours aux estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux NCSP amène la direction à formuler des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Les changements concernant les estimations et les hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés des exercices à venir. Précisons cependant qu'au moment de la préparation de ces états financiers consolidés, la direction tient les estimations et les hypothèses pour raisonnables.

Les principaux éléments devant faire l'objet des estimations de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses, la disposition prévoyant la réduction des stocks à leur valeur réalisable estimative nette et les passifs au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la direction.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

(d) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le cas échéant, les provisions pour moins-value ont été comptabilisées en fonction des circonstances connues au moment de la préparation de ces états financiers, y compris les faits antérieurs et les conditions actuelles.

(e) Placements de portefeuille

On entend par placements de portefeuille les investissements dans des organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable. Ces placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Il s'agit habituellement d'instruments de capitaux propres ou de titres de créance de l'entité émettrice. Lorsqu'un placement de portefeuille perd durablement de sa valeur, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de la moins-value, qui est incluse à titre d'élément des intérêts et autres revenus. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à mesure qu'ils sont déclarés, et les gains et pertes réalisés à la vente de placements de portefeuille sont comptabilisés au moment où ils se matérialisent.

(f) Stocks

Les stocks destinés à la revente comprennent les produits finis d'artisanat ainsi que la viande et le poisson. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode de la moyenne pondérée. Le coût des articles non interchangeables, par exemple les sculptures, est attribué sur une base individuelle.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières et les produits d'artisanat, de viande et de poisson en cours de fabrication ainsi que les fournitures et le matériel d'emballage, évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode de la moyenne pondérée.

(g) Actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les stocks destinés à l'utilisation et les charges payées d'avance ne sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière que s'il est prévu de les utiliser pour fournir des services ou pour soutenir les activités de la Société dans les années à venir. En règle générale, ces actifs ne servent pas à rembourser des dettes de la Société, à moins qu'ils ne soient vendus. Les actifs non financiers sont amortis ou passés en charges dans des exercices futurs à mesure qu'ils sont utilisés pour la prestation de services ou le soutien des activités. Ils ont une durée de vie utile qui s'étend au-delà de l'exercice courant et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice, prise en compte avec l'excédent des revenus sur les dépenses, permet de dresser l'état consolidé de l'évolution de l'actif financier net pour l'exercice.

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des avoirs non financiers dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de manière suivie pour la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat ou, dans le cas d'apports, à leur juste valeur ou selon un montant nominal si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, les véhicules, l'équipement, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique inscrits au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mises en service, elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de la durée de vie utile estimative du bien, comme suit :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	10 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Équipement	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	1 à 2 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la moins longue de ces deux périodes : la durée de vie utile ou la durée du bail. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement sont enregistrées dans les travaux en cours et ne sont pas amorties avant la mise en service de l'actif. Le coût des licences est imputé aux charges de l'exercice pendant lequel l'acquisition des licences a eu lieu.

(i) Passifs au titre des avantages sociaux futurs

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la *Loi* sur la fonction publique. Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ et à des prestations de déménagement. Ces prestations sont versées au moment du départ à la retraite. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés à mesure que les employés y ont droit, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction. Les prestations de préretraite sont comptabilisées lorsque des employés admissibles sont identifiés aux fins de la mise en disponibilité.

Les employés de la Société ont également droit à des congés annuels selon leurs conditions d'emploi. L'élément de passif afférent est comptabilisé au fur et à mesure que les employés accumulent les congés.

La Société contribue au nom de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite jusqu'à concurrence des limites établies. Les employés ne sont pas tenus de cotiser. En 2014, la Société a versé des contributions de l'ordre de 38 072 \$ (2013 : 43 027 \$), ce qui couvre la totalité de ses obligations en ce qui concerne le régime de retraite. Leur montant est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé pour l'exercice.

(j) Participation de l'État

Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de revenu une fois le financement autorisé et les critères d'admissibilité remplis, le cas échéant, sauf si les stipulations du transfert créent une obligation qui répond à la définition d'un passif. Le financement est comptabilisé à titre de revenu reporté lorsque les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Le financement est comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation à mesure que les passifs découlant des stipulations sont réglés.

Une contribution approuvée à l'appui du financement du bureau central de la société mère et de ses activités de vente est comptabilisée à titre de revenu l'année de son approbation par l'Assemblée législative du gouvernement.

(k) Recouvrement de coûts

Le recouvrement de coûts par les filiales auprès d'organismes non gouvernementaux vise la formation et le développement. Ces montants sont comptabilisés à titre de recouvrement de coûts l'année où les dépenses sont engagées.

(l) Revenus

Sauf indication contraire, tous les revenus sont constatés et déclarés selon la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les activités qui génèrent les revenus ont eu lieu.

Voici les conventions comptables suivies relativement aux revenus :

Les revenus provenant de la vente d'artisanat, de poisson et de viande et de fournitures de pêche sont constatés au moment de la vente de produits en inventaire, lorsque le client a fourni une contrepartie en espèces ou lorsqu'il paraît solvable et qu'il est probable que les sommes seront perçues.

Le produit de l'intérêt est constaté au moment où il est gagné.

(m) Ventes - Redevances

En vertu de l'entente de partenariat intervenue entre Pangnirtung Fisheries Ltd. (PFL) et Cumberland Sound Fisheries Ltd. (CSFL), CSFL est responsable de la gestion des quotas détenus par le partenariat ou susceptibles de lui être accordés à la suite de la présentation d'une demande conjointe d'allocations de pêche à la crevette et au turbot (à l'extérieur de la région du Nunavut) auprès du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut pour la période 2013-2017. CSFL est responsable de la réalisation de ces quotas. CSFL et PFL se partageront à parts égales les recettes nettes issues du partenariat. Ces recettes comprennent toutes les redevances que perçoit le partenariat à la vente de ses quotas de turbot et de crevette, déduction faite des frais liés aux quotas et de tout autre frais afférent convenu entre les partenaires.

(n) Ventes - Fournitures

Pangnirtung Fisheries Ltd. (PFL), une filiale de la Société qui fait tourner une usine de transformation de poisson à Pangnirtung, s'occupe également d'acheter et de vendre des fournitures de pêche dans le cadre de ses activités visant à soutenir la vie communautaire.

(o) Services fournis gratuitement

Le Bureau du vérificateur général du Canada fournit gratuitement des services d'audit à la Société au moment de la vérification de ses états financiers consolidés. Aucun montant n'est comptabilisé dans les présents états financiers pour ces services.

(p) Obligations contractuelles et éventualités

De par la nature de ses activités, la Société a à négocier des contrats qui sont importants au regard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet sensible sur le niveau de ses charges futures. Les obligations contractuelles sont comptabilisées une fois que les conditions de ces contrats ou accords ont été satisfaites. Les éventualités de la Société sont des passifs éventuels qui peuvent devenir des passifs réels selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si le montant de la perte est quantifiable, un passif estimatif est comptabilisé. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible de donner une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés et aucun passif n'est comptabilisé. Les passifs éventuels découlent de poursuites éventuelles ou en instance et autres démarches semblables. À la clôture de l'exercice, il n'y a aucun passif éventuel (2013 : néant).

(q) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la remise en état de sites contaminés. Un passif environnemental et une charge sont comptabilisés en fonction des meilleures estimations de la direction lorsque la contamination se produit ou lorsque la Société est mise au courant de la contamination et est obligée d'en assumer les coûts. Si la probabilité que la Société soit dans l'obligation d'assumer ces coûts ne peut être déterminée ou s'il est impossible de donner une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés et aucun passif n'est comptabilisé. Les passifs environnementaux comptabilisés sont déclarés dans les comptes créditeurs et les charges à payer. Les passifs environnementaux font l'objet d'une réévaluation annuelle. À la clôture de l'exercice, il n'y a aucun passif environnemental (2013 : néant).

(r) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les placements de portefeuille (capital de risque), le découvert bancaire, le prêt bancaire d'exploitation ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Les instruments financiers se divisent en actifs financiers et en passifs financiers. Voici la liste des bases d'évaluation des instruments financiers de la Société au 31 mars 2014 :

Actifs financiers	Base d'évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Comptes débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût

Actifs financiers	Base d'évaluation
Découvert bancaire	Coût
Prêt bancaire d'exploitation	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et frais à payer	Coût

Tous les actifs financiers font l'objet de tests de dépréciation annuels. Lorsque des actifs financiers perdent de leur valeur, les moins-values sont enregistrées dans l'état consolidé des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé. Une dépréciation ou une radiation pour perte de valeur ne peut être contrepassée en cas de plus-value ultérieure. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts amortis au moment de leur comptabilisation initiale.

(s) Information sectorielle

Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sur chacune des filiales sont fournies à la note 2(a).

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mars 2014	31 mars 2013
Liquidités		
de la société mère	3 396 237 \$	3 096 116 \$
des filiales	360 866	312 172
Placements à court terme	500 000	600 000
	<u>4 257 103 \$</u>	<u>4 008 288 \$</u>

Les liquidités détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Les retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les liquidités détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 1,75 % et 2,00 % (2013 : 2,25 % et 2,50 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Le revenu net des investissements, qui s'établit à 45 352 \$ (2013 : 35 472 \$), a été comptabilisé dans les intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2014, Kivalliq Arctic Foods Ltd. détient un placement à court terme composé de certificats de placement garantis (CPG) à taux fixe non rachetables à RBC Banque Royale. D'une valeur de 500 000 \$ (2013 : 600 000 \$), ces CPG portent intérêt au taux de 0,75 % (2013 : 0,55 % à 1,25 %) par année et arriveront à échéance durant l'exercice 2014-2015.

Les liquidités détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de couverture suivants :

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Fonds d'investissement	323 624 \$	375 813 \$
Fonds de réserve	402 688	397 489
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de capital-risque	1 358 127	1 517 002
Fonds de réserve (capital-risque)	<u>72 500</u>	<u>25 000</u>
Solde total des fonds	<u><u>2 345 939 \$</u></u>	<u><u>2 504 304 \$</u></u>

Les liquidités comprennent les fonds de capital et d'exploitation. Tous les comptes de capital sont destinés à l'acquisition d'immobilisations conformément à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut*.

4. Comptes débiteurs

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut	103 888 \$	165,692 \$
Cumberland Sound Fisheries	53 212	309 914
Ikaluktutiak Co-op	7 034	10 633
Association des artistes inuits d'Uqurmiut	<u>3 574</u>	<u>4 604</u>
	167 708	490 843
Autres	<u>1 358 756</u>	<u>1 350 317</u>
Montant total des comptes débiteurs	1 526 464	1 841 160
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(85 044)</u>	<u>(107 863)</u>
Montant net des comptes débiteurs	<u><u>1 441 420 \$</u></u>	<u><u>1 733 297 \$</u></u>

Aucun compte client n'a été radié en 2014 (2013 : néant).

5. Stocks

(a) Revente

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Produits finis		
Artisanat	1 702 780 \$	2 076 578 \$
Viande et poisson	<u>263 381</u>	<u>543 136</u>
	<u><u>1 966 161 \$</u></u>	<u><u>2 619 714 \$</u></u>

Au cours de l'exercice, des stocks de 3 809 \$ (2013 : 24 142 \$) ont été dépréciés ou soustraits.

(b) Utilisation

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	181 389 \$	167 619 \$
Viande et poisson	398 451	406 947
	<u>579 840 \$</u>	<u>574 566 \$</u>
Fournitures et matériel d'emballage		
Artisanat	5 644 \$	11 164 \$
Viande et poisson	165 852	190 910
	<u>171 496 \$</u>	<u>202 074 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>751 336 \$</u>	<u>776 640 \$</u>

6. Placements de portefeuille

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Actions privilégiées	<u>725 000 \$</u>	<u>250 000 \$</u>

La Société est une détentrice enregistrée de 250 parts privilégiées de société en commandite de catégorie D dans le partenariat Arctic Fishery Alliance Limited. Les droits des porteurs de ces parts sont énoncés dans une entente de partenariat entre la société Masiliit, associé général, et les associés commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,25 % par année. Ce taux préférentiel est cumulatif chaque jour, consolidé chaque année et payé rétroactivement par le partenariat à la Société le dernier jour ouvrable de chaque mois. L'investissement est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Les actions sont rachetables en mars 2015.

La Société est également une détentrice enregistrée de 475 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A dans Tukumaaq Inc. Les droits des porteurs de ces actions sont régis par une convention unanime et un accord de souscription d'actions entre Tukumaaq Inc., la société Ilisaqsvik et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,5 % par année. Ce taux préférentiel est cumulatif chaque jour, consolidé chaque année et payé rétroactivement par Tukumaaq Inc. à la Société annuellement. L'investissement est comptabilisé à la valeur d'acquisition. Les actions sont rachetables en mars 2019.

7. Découvert bancaire

Selon ses exigences opérationnelles, le compte de résultat de la Société pourrait occasionnellement être à découvert. Le découvert de la Société est garanti par le gouvernement du Nunavut et les intérêts sur le découvert sont comptabilisés en fonction du taux préférentiel majoré de 0,5 % par année. Les intérêts ne sont perçus que si le compte de résultat de la Société est à découvert.

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Uqqurmiut Arts and Craft Ltd	-	1 946 \$
Jessie Oonark	-	6 039
Total	<u>- \$</u>	<u>7 985 \$</u>

8. Prêt bancaire d'exploitation

À la fin de l'exercice, le prêt bancaire d'exploitation était composé des éléments suivants :

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Pangnirtung Fisheries Ltd.	<u>327 809 \$</u>	<u>499 139 \$</u>

Pangnirtung Fisheries Ltd. a un prêt d'exploitation à vue de 500 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %, garanti par une débenture à charge flottante visant tous les actifs de la filiale, par une garantie, et par une convention de soutien avec la Société de développement du Nunavut. En vertu de cette convention, la Société accepte inconditionnellement, sur demande écrite de la banque et à tout moment pendant la durée de l'entente, de verser à la filiale le montant d'aide requis en fiducie au bénéfice de la banque.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. dispose d'une ligne de crédit d'exploitation à demande de 425 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %. La ligne de crédit est garantie et assortie d'une subordination de réclamation signée par la société mère. Au 31 mars 2014, aucun prélèvement n'avait été effectué (2013 : néant).

Kitikmeot Foods Ltd. a une facilité de prêt à vue d'une valeur de 22 000 \$ dont le taux d'intérêt sera établi au moment des retraits. Elle dispose également d'une ligne de crédit d'exploitation à demande de 200 000 \$ au taux bancaire préférentiel majoré de 0,5 %. La ligne de crédit est garantie et assortie d'une subordination de réclamation signée par la société mère. Au 31 mars 2014, aucun prélèvement n'avait été effectué (2013 : néant).

9. Comptes créditeurs et frais à payer

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Apparentés		
Cumberland Sound Fisheries	83 956 \$	161 648 \$
Division des produits pétroliers	70 219	81 818
Société d'énergie Qulliq	54 831	87 054
Gouvernement du Nunavut	51 891	20 116
Association des artistes inuits d'Uqurmiut	25 781	25 781
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	1 557
	<u>286 678 \$</u>	<u>377 974 \$</u>
Autres		
Comptes créditeurs	258 179 \$	369 105 \$
Charges à payer et retenues salariales	252 256	350 910
Congés payés et heures compensatoires	113 049	105 958
	<u>623 484 \$</u>	<u>825 973 \$</u>
Total des comptes créditeurs et charges à payer	<u>910 162 \$</u>	<u>1 203 947 \$</u>

10. Passifs au titre des avantages sociaux futurs

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Indemnités de départ	<u>39 668 \$</u>	<u>93 100 \$</u>

11. Obligations contractuelles

La Société a signé des contrats de location-exploitation à long terme visant la location de bureaux et d'espaces commerciaux ainsi que d'équipement de bureau et de matériel de production. Voici les paiements minimaux par exercice :

2015	167 208 \$
2016	167 412
2017	167 412
2018	109 108
À partir de 2019	80 132
	691 272 \$

12. Participation de l'État

	2014	2013
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut :		
- dépenses de fonctionnement	2 750 000 \$	2 580 000 \$
- apport en capital	260 000	260 000
- apport en capital-risque	348 000	348 000
	3 358 000	3 188 000
Autres contributions du gouvernement du Nunavut :		
- contributions du gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement		
o Pangnirtung Fisheries Ltd.	-	411 544
- autres contributions directes aux filiales	120 922	60 994
	3 478 922 \$	3 660 538 \$

13. Opérations entre apparentés

Au regard de la propriété commune, la Société est liée aux ministères et sociétés territoriales créés par le gouvernement du Nunavut. À ce titre, elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales usuelles. Ces opérations sont évaluées d'après la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés. La Société reçoit gratuitement du gouvernement du Nunavut une couverture d'assurance, laquelle n'est pas comptabilisée dans les états financiers consolidés en raison de sa valeur minime.

Comme il est indiqué à la note 2(a), la Société ne détient pas la totalité des capitaux propres de toutes ses filiales. La société transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les conditions commerciales usuelles. Les opérations sont comptabilisées d'après la valeur d'échange.

Les opérations avec les apparentés ainsi que les soldes à la clôture de l'exercice sont les suivants :

	2014	2013
(a) Ventes		
Gouvernement du Nunavut	24 993 \$	12 309 \$
Part des actionnaires sans contrôle	59 924	62,082
	84 917 \$	74 391 \$

(b) Achats

Part des actionnaires sans contrôle	14 583 \$	3 437 \$
-------------------------------------	-----------	----------

(c) Dépenses liées aux ventes et à l'administration

Gouvernement du Nunavut	618 491 \$	807 540 \$
Part des actionnaires sans contrôle	79 958	73 658
	<u>698 449 \$</u>	<u>881 198 \$</u>

(d) Subventions territoriales versées directement aux filiales

Gouvernement du Nunavut – expédition	258 453 \$	507 129 \$
Part des actionnaires sans contrôle – autres	32 625	403,638
	<u>291 078 \$</u>	<u>910 767 \$</u>

(e) Comptes clients

Gouvernement du Nunavut	103 888 \$	165 692 \$
Part des actionnaires sans contrôle	63 820	325 151
	<u>167 708 \$</u>	<u>490 843 \$</u>

(f) Crédoeurs

Gouvernement du Nunavut	176 941 \$	190 545 \$
Part des actionnaires sans contrôle	109 737	187 429
	<u>286 678 \$</u>	<u>377 974 \$</u>

14. Instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Société l'exposent aux risques suivants :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque encouru par une partie à un instrument financier de subir une perte financière si l'autre partie ne remplit pas ses obligations. La Société est exposée au risque de crédit par le biais de ses dépôts en espèces dans des institutions financières et de la vente de biens à des clients. En ce qui concerne les dépôts en espèces dans les comptes portant intérêt et les comptes débiteurs, l'exposition au risque de crédit se limite à la valeur comptable figurant dans l'état consolidé de la situation financière. À la fin de l'exercice, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou le lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

Le risque associé aux liquidités est grandement réduit par le placement d'actifs financiers dans des institutions bien capitalisées.

Le risque lié aux comptes débiteurs est directement fonction de la capacité des clients à honorer leurs obligations. À son tour, cette capacité dépend, entre autres facteurs, de la mesure dans laquelle les clients sont exposés aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi constant de ses comptes débiteurs afin d'assurer leur actualisation. Au 31 mars 2014, la somme totale des comptes débiteurs était de 1 441 420 \$ (2013 : 1 733 297 \$), dont 94 470 \$ devaient être perçus depuis 31 à 60 jours (2013 : 183 820 \$), 33 035 \$ depuis 61 à 90 jours (2013 : 94 109 \$) et 488 344 \$ depuis plus de 90 jours (2013 : 607 920 \$). En ce qui concerne les comptes débiteurs en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront s'acquitter de leurs obligations.

La Société recourt à un compte de réserve en cas d'éventuelles créances irrécouvrables associées aux comptes clients. Au cours de l'exercice, le compte de réserve a connu la variation suivante :

	<u>31 mars 2014</u>	<u>31 mars 2013</u>
Solde au début de l'exercice	107 863 \$	138 979 \$
Baisse de la réserve en cours d'exercice	(22 819)	(31 116)
Solde à la fin de l'exercice	<u>85 044 \$</u>	<u>107 863 \$</u>

La Société est aussi exposée au risque de crédit que représentent ses investissements dans ses filiales. Son règlement stipule que la Société ne peut prêter ou investir plus d'un million de dollars dans une entreprise ou un groupe d'entreprises apparentées. Les montants supérieurs à un million de dollars sont sujets à l'approbation du Conseil de gestion financière. Afin d'atténuer ce risque, la Société s'est dotée de directives précises à suivre avant d'investir dans une filiale. De plus, la Société évalue régulièrement les pratiques des filiales après son investissement dans ces dernières, et ce, afin de se prémunir contre toute perte éventuelle.

Le Manuel de la Société sur les méthodes de cession énonce les processus et procédures à suivre par la Société et son conseil d'administration à toutes les étapes de la cession, y compris la vente d'une filiale ou de toute part ou intérêt d'investissement détenu par la Société dans une filiale ou une entreprise commerciale. Ces politiques et procédures visent à fournir une méthode pratique applicable aux cessions, tout en prenant en considération et en respectant pleinement les dispositions et les directives applicables aux cessions énoncées dans la *Loi* sur la Société de développement du Nunavut et les politiques et directives d'investissement de la SDN, approuvées par le conseil d'administration de la Société et le Conseil de gestion financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur de marché ou les futurs flux de trésorerie associés à un instrument financier fluctuent sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. Pour atténuer ce risque, la Société maintient son prêt bancaire d'exploitation au minimum et paie tout solde dû le plus tôt possible avec les liquidités excédentaires disponibles. Toute variation de 1 % du taux d'intérêt appliqué au prêt bancaire d'exploitation fait varier de 5 000 \$ la charge d'intérêt annuelle pour les soldes budgétaires concernés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société est exposée au risque de liquidité par le biais de ses passifs financiers (découvert bancaire, prêt bancaire d'exploitation et comptes créditeurs). Afin d'atténuer ce risque, la Société surveille de près les flux de trésorerie attendus et réels, veillant à toujours disposer des liquidités nécessaires pour financer ses activités. Ses passifs financiers devraient venir à échéance d'ici moins d'un an. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas éprouver de difficulté à honorer ses obligations futures liées à ses passifs financiers. La Société estime avoir accès à un capital suffisant – possibilités d'autofinancement, aide gouvernementale, sources externes, notamment les facilités d'emprunt – pour assumer les dépenses prévues.

La direction de la Société définit les éléments de risque, crée des cadres et des processus lui permettant de cerner, de mesurer et de gérer les risques, et soumet annuellement un rapport sur la gestion des risques au Conseil d'administration pour approbation. Un mécanisme de gestion des risques axé sur la compréhension, la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques, sur le contrôle de la surveillance et sur la communication des résultats, a été instauré et fait l'objet d'une révision chaque année.

Le niveau de risque n'a pas changé depuis l'année 2012-2013, non plus que les pratiques de gestion appliquées aux risques.

15. Données comparatives

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Tableau A

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif des immobilisations corporelles
pour l'exercice clos le 31 mars

	2014		2013					
	Immubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	Total	Total
Coût des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	10 419 696	3 711 350	565 140	482 433	231 241	318 683	15 728 543	14 949 295
Ajouts	110 170	159 189	-	17 110	7 461	39 819	333 749	779 248
Cessions	-	(33 608)	-	-	-	(8 790)	(42 398)	-
Solde de fermeture	10 529 866	3 836 931	565 140	499 543	238 702	349 712	16 019 894	15 728 543
Amortissements cumulés								
Solde d'ouverture	(9 260 399)	(3 489 402)	(438 934)	(442 158)	(225 277)	(296 895)	(14 153 065)	(13 872 283)
Amortissement	(100 272)	(105 267)	(67 741)	(13 146)	(7 705)	(14 187)	(308 318)	(280 782)
Cessions	-	33 608	-	-	-	880	34 488	-
Solde de fermeture	(9 360 671)	(3 561 061)	(506 675)	(455 304)	(232 982)	(310 202)	(14 426 895)	(14 153 065)
Valeur comptable nette	1 169 195	275 870	58 465	44 239	5 720	39 510	1 592 999	1 575 478
Durée de vie utile estimative	10 à 20 ans	5 ans	5 à 10 ans	5 ans	1 à 2 ans	5 ans		

Tableau B

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif des ventes
pour l'exercice clos le 31 mars

Ventes	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés	Montants réels	
				2014	2013
Viande et poisson	47 262	571 190		618 452	545 014
Poisson	-	2 163 429		2 163 429	2 385 030
Redevances - partenariat CSFL/PFL	-	671 935		671 935	875 120
Boeuf musqué	-	15 496		15 496	137 127
Artisanat	1 866 637	-		1 866 637	2 047 143
Fournitures	-	116 077		116 077	412 265
Frais de gestion	-	910		910	8 532
Élimination des ventes inter-sociétés	-	-	(254 991)	(254 991)	(354 020)
Total	1 913 899	3 539 037	(254 991)	5 197 945	6 056 211

Tableau C

Société de développement du Nunavut
Tableau récapitulatif du coût des produits vendus
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Élimination inter-sociétés	Montants réels 2014	Montants réels 2013
Coût des produits vendus					
Stock d'ouverture	2 255 359	1 140 994		3 396 353	3 688 259
Achats	766 793	1 151 994		1 918 787	3 295 604
Réparation et développement de produits	8 505	-		8 505	11 589
Commissions	27 184	-		27 184	144 381
Main-d'œuvre directe	331 364	757 905		1 089 269	1 249 599
Services publics	115 350	527 243		642 593	792 487
Entretien et réparation d'usine	-	34 745		34 745	32 852
Dépenses liées aux outils et aux véhicules	-	43 958		43 958	44 269
Salubrité des aliments et productivité	-	1 505		1 505	33 111
Transport et emballage	49 887	707 198		757 085	1 241 820
Dépréciation/démarque des stocks	3 809	-		3 809	24 142
Stock de clôture	(1 889 813)	(827 684)		(2 717 497)	(3 396 353)
Élimination des achats inter-sociétés	-	-	(254 991)	(254 991)	(354 018)
Plus : charge d'amortissement immob. corp.	6 652	147 400		154 052	127 458
Total	1 675 090	3 685 258	(254 991)	5 105 357	6 935 200

Société de développement du Nunavut
Tableau D
Tableau récapitulatif des dépenses associées aux ventes et à l'administration
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et poisson	Montants réels 2014	Montants réels 2013
Dépenses liées aux ventes				
Publicité et promotion	75 302	2 997	78 299	86 487
Créances irrécouvrables (recouvrées)	(8 615)	(10 049)	(18 664)	6 562
Dépenses du conseil d'administration	106 638	42 750	149 388	118 302
Frais et intérêts bancaires	43 883	28 600	72 483	103 854
Coûts d'échantillonnage - MPO	-	5 900	5 900	5 600
Bail de matériel	-	-	-	1 114
Fret et courrier	4 150	-	4 150	6 016
Assurances	1 758	-	1 758	697
Frais juridiques	29 845	-	29 845	29 033
Licences et contrats de location	8 239	7 866	16 105	8 874
Divers	144	763	907	(25 514)
Fournitures de bureau	59 792	28 144	87 936	115 429
Camps d'avant-poste	-	16 382	16 382	-
Honoraires professionnels	114 589	67 325	181 914	173 375
Loyer	117 898	-	117 898	104 497
Réparation et entretien	26 610	83 985	110 595	76 481
Salaires et avantages	1 428 522	647 349	2 075 871	2 142 279
Téléphone et services publics	68 917	20 791	89 708	89 810
Salons professionnels	-	-	-	7 390
Dépenses de formation	12 995	8 206	21 201	-
Traduction	4 459	-	4 459	9 640
Déplacements	136 553	15 235	151 788	212 642
Dépenses d'automobile	-	13 086	13 086	8 745
Dépenses de projet	68 423	19 851	88 274	-
Plus : charge d'amortissement immob. corp.	97 967	56 299	154 266	153 324
Total	2 398 069	1 055 480	3 453 549	3 434 637